



Prix Orange du Livre en Afrique 2020

Appel à candidatures – 2^e édition

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 novembre 2019.

Les participations sont ouvertes aux maisons d'édition présentes sur le continent africain et publiant des œuvres de fiction écrites en français par un auteur africain (talent émergent, sans notion d'âge), publiés entre le 1^{er} novembre 2018 et le 30 octobre 2019.

Les éditeurs devront mettre à disposition :

- 12 exemplaires de chaque œuvre, qui seront repartis au sein des 6 comités de lecture
- une copie en version pdf (à envoyer à : mathilde.erosier.ext@orange.com)

Procédure de sélection

Chaque maison d'édition peut proposer jusqu'à deux ouvrages en remplissant, pour chaque ouvrage, le formulaire de candidature. La Fondation Orange Groupe valide la participation de chaque ouvrage proposé, avant que la maison d'édition ne procède à son envoi aux comités.

6 comités de lecture sont établis dans 6 pays d'Afrique : Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée, Sénégal, Mali, et Tunisie. Ces comités sont chargés de la lecture de tous les ouvrages. Ensemble, ils sélectionneront les 6 ouvrages finalistes.

La liste des 6 romans finalistes sera révélée à la fin du mois de février 2020. Les 6 auteurs seront présentés dans le cadre du Salon Livre de Paris en mars 2020. Ces 6 ouvrages finalistes seront ensuite soumis à l'appréciation d'un jury final, qui délibèrera pour déterminer le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique 2020.

L'annonce du lauréat et la remise du prix sont prévues dans une capitale africaine début juin 2020.

Procédure d'envoi des ouvrages

Pour chaque ouvrage, les maisons d'édition mettent à disposition 12 exemplaires, c'est-à-dire 6 colis de 2 exemplaires, qui seront envoyés à chacun des 6 comités de lecture. La Fondation Orange Groupe prendra en charge l'expédition des ouvrages en mettant à votre disposition des bons d'envois DHL, afin que le départ puisse se faire depuis votre maison d'édition jusqu'aux comités de lecture directement.

| |
|---|
| <p>Pour toutes questions, vous pouvez contacter : Mathilde Lerosier, mathilde.erosier.ext@orange.com</p> |
|---|

Prix Orange du Livre en Afrique

Le règlement

Article 1

Le Prix Orange du Livre en Afrique est organisé par la Fondation Orange située à Paris, en partenariat avec l'Institut Français, et en collaboration avec les Fondations Orange basées dans les pays où le groupe est présent. Il a pour projet de mettre en lumière la richesse créative des talents littéraires africains francophones.

Article 2

Ce prix est ouvert à tous les textes de fiction écrits en langue française par un écrivain africain et publiés par une maison d'édition basée sur le continent africain. Les livres éligibles doivent être publiés entre le 1^{er} novembre 2018 et le 30 octobre 2019.

Article 3

Seules les maisons d'édition basées en Afrique peuvent participer en soumettant jusqu'à deux titres maximum. Elles ont jusqu'au 30 novembre 2019 pour proposer leur(s) titre(s).

Article 4

Chaque titre doit être transmis par l'éditeur de la manière suivante :

- en 12 exemplaires, repartis en 6 colis de 2 exemplaires chacun, à faire parvenir à chacun des comités de lecture du prix. Les modalités d'envoi seront prises en charge par la Fondation Orange Groupe directement, après validation des ouvrages.
- en version électronique (pdf), à l'adresse mail suivante : mathilde.lerosier.ext@orange.com

Pour chaque livre soumis, et avant de mettre en place l'envoi, l'éditeur devra compléter le formulaire de participation joint à ce règlement qui sera validé par la Fondation Orange Groupe.

Article 5

Six comités de lecture sont constitués dans six pays du continent. Leur rôle est de déterminer, parmi la totalité des titres présentés, les six ouvrages qui seront soumis au jury final. La liste des six livres finalistes sera communiquée fin février.

Article 6

Un jury final est composé de personnalités du monde littéraire, écrivains, journalistes, universitaires, etc. Il est présidé par une personnalité emblématique du monde littéraire. Lors d'une délibération, il détermine, parmi les six ouvrages présélectionnés, le texte primé.

Article 7

L'annonce du lauréat aura lieu début juin, à l'occasion d'une remise des prix organisé dans une capitale africaine.

Article 8

Le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique reçoit une dotation d'un montant de 10.000 euros attribué par la Fondation Orange et bénéficiera d'une campagne de promotion de son ouvrage durant toute l'année suivant sa nomination.